

CHARTE D'ACCUEIL

Afin d'assurer un service public de qualité,
les Archives d'Alsace s'engagent auprès de leurs usagers à :

Les accueillir avec respect, courtoisie et bienveillance.

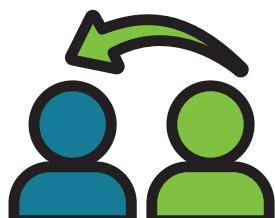
Faire preuve d'équité dans leur accueil et le traitement de leurs demandes.

Leur apporter une réponse claire et adaptée dans les meilleurs délais.

Avoir une démarche d'écoute, de conseil et d'orientation pour accompagner le lecteur dans sa recherche.

Mettre à disposition des ressources documentaires en ligne et en salle de lecture, accessibles et mises à jour régulièrement.

Proposer des réponses de qualité, adaptées et fiables. Soumettre, le cas échéant, des pistes alternatives pour poursuivre ou compléter la recherche.



Les usagers s'engagent à :



Faire preuve de respect et de courtoisie.

Respecter les règles (communicabilité, conservation préventive).

Lire le règlement des salles de lecture et à en appliquer ses principes.